

Brochure d'informations à l'usage des Éducateurs

*Parents – enseignants – travailleurs sociaux – animateurs
Et tout professionnel de l'enfance*



Brochure d'informations à l'usage des Édicateurs

*Parents – enseignants – travailleurs sociaux – animateurs
Et tout professionnel de l'enfance*



Projet 2006-2007

Aide psychosociale et psychologique
aux enfants victimes de la guerre au Liban

**Publié par Enfants du Monde-
Droits de l'Homme Mission Liban
Et l'Association Libanaise pour la Promotion Humaine
et l'Alphabétisation (ALPHA)**

Avec le soutien du Conseil Supérieur de l'Enfance



**Avec le soutien financier du service d'aide humanitaire de
la Commission européenne**

COMMISSION EUROPÉENNE



Aide humanitaire

Cet ouvrage a été publié à des fins non-commerciales.
Enfants du Monde-Droits de l'Homme est détenteur des droits de reproduction.
Toute référence à cet ouvrage doit faire mention de sa source.

Enfants du Monde – Droits de l'Homme

3, rue des Haudriettes
75003 Paris
France
Tél. : + 33 1 42 72 71 78
Fax : + 33 1 42 72 64 06

Et

Rue de l'ancienne Gendarmerie
Tibnine
Liban
Tél./Fax : (+961) 7 325 278

www.emdh.org

ALPHA

Association Libanaise pour la Promotion Humaine et l'Alphabétisation
Immeuble Hindi, Rue Mountazah
Achrafieh,
Beyrouth
Liban

Les opinions et les prises de positions exprimées dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

Le présent document a été réalisé avec la participation financière du service d'aide humanitaire de la Commission européenne et le soutien du Conseil Supérieur de l'Enfance. Les opinions qui y sont exprimées ne sauraient en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de la Commission Européenne ou du Conseil Supérieur de l'Enfance. Son contenu a été décidé sous la seule responsabilité d'Enfants du Monde Droits de l'Homme.

Brochure d'informations à l'usage des Éducateurs

Parents – enseignants – travailleurs sociaux – animateurs
Et tout professionnel de l'enfance

Équipe de rédaction

Publication dirigée et coordonnée par :
Catherine Daubrege

Auteurs :

C. Daubrege
E. Haj Hassan
B. Abdul Sater

Traductions :

Arabe : Elham Haj Hassan
Anglais : Moussallem Translation Office

Relecture :

Chawqi Azouri (Psychiatre, Psychanalyste, conseiller UNICEF, détaché pour le Conseil Supérieur de l'Enfance et le Ministère des Affaires Sociales)
Madeleine Badaro (Pédopsychiatre – Directrice du Centre de Guidance Familiale)
Suzanne Jabbour (Psychologue clinicienne)
Sylvie Mansour (Assistante Technique Santé Mentale)
Jacqueline Saad (Psychologue clinicienne)

Remerciements

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage et tout particulièrement :
Chawqi Azouri, Madeleine Badaro, Suzanne Jabbour, Sylvie Mansour et Jacqueline Saad, pour leur relecture attentive et constructive.

Nous remercions également le Conseil Supérieur de l'Enfance ainsi que le service d'aide humanitaire de la Commission européenne pour leur contribution.

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	6
2. Limites	8
3. Enfant dit « hyperactif »	10
4. Troubles de l'apprentissage	12
5. Soutien scolaire	16
6. Jeu	18
7. Dessin libre	20
8. Éducation sexuelle	22
9. Énurésie	24
10. Maltraitance	28
11. Conclusion	31

INTRODUCTION

Créée en 1986, Enfants du Monde - Droits de l'Homme agit pour la protection des enfants en danger et pour la reconnaissance de l'enfant en tant que personne sujet de droit. Son action s'appuie sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 20 novembre 1989 et entrée en vigueur le 2 septembre 1990. Elle vise à sensibiliser l'opinion publique à cette convention mais aussi à agir pour la faire respecter en France et à l'étranger.

Présente dans 12 pays, dont la France, au travers de 16 programmes d'aide aux enfants et à leurs familles, EMDH mène notamment des activités socio-éducatives et apporte un soutien psychologique aux plus vulnérables.

EMDH est indépendante de toute tendance politique ou confessionnelle. Son action s'accompagne de prises de positions devant l'opinion internationale. Elle défend tous les enfants, quels qu'ils soient, en se référant aux valeurs fondamentales reconnue par la CIDE : le droit à la vie, le droit à une identité, le droit à une éducation, ou encore le droit aux loisirs.

EMDH est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901 et agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est membre du Conseil français pour les droits de l'enfant (COFRADE) et de la fédération La Voix de l'enfant. Elle est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (Ecosoc). En 2004, elle a reçu le Prix des Droits de l'Homme de la République Française.

Depuis Septembre 2006, EMDH développe au Sud Liban, en partenariat avec ALPHA* et les municipalités de la région de Tibnine, un projet d'aide psychosociale et psychologique en faveur des enfants victimes de la guerre et de leurs familles. Diverses activités ont été développées et plus d'une centaine de groupes de parole ont été mis en œuvre avec les parents des enfants bénéficiaires, et notamment avec les mères. Aménagées pour offrir à une partie des habitants de cette région dévastée par la guerre un temps d'écoute privilégié, toutes les rencontres ont été animées par un psychologue.

Les groupes de parole ont ainsi été un réceptacle des diverses préoccupations des participants qui en s'exprimant parvenaient à mieux les gérer.

*ALPHA : Association Libanaise pour la Promotion Humaine et l'Alphabétisation.

Parmi les différents sujets abordés, qu'ils soient ou non relatifs à la guerre, EMDH a constaté que l'éducation des enfants était une thématique récurrente abordée tant par les parents que par les professionnels de l'enfance (animateurs, enseignants, éducateurs) que ce soit durant les groupes de paroles, au cours de séances de sensibilisation ou bien encore lors de formations.

Par ailleurs, en tant que psychologues amenés à recevoir des enfants en consultation de soin psychologique, les rédacteurs ont constaté que bon nombre de ces enfants souffrent de troubles psychologiques relatifs à une défaillance éducative, celle-la même sur laquelle les parents ou les professionnels les mobilisent, en proie au découragement, à l'impuissance ou à l'inquiétude, voire ou à l'angoisse.

C'est pourquoi, ce recueil à l'usage de tous les éducateurs rassemble quelques uns de ces thèmes les plus fréquemment abordés tels que l'hyperactivité, les difficultés d'apprentissage, l'énurésie, la maltraitance afin de les démystifier mais aussi de les assortir de recommandations. Ces dernières ont trait aux besoins de l'enfant : les limites, le soutien scolaire, le jeu et l'expression libre, l'éducation sexuelle, autant de notions qui participent à la protection de l'enfant.

Plutôt que de dispenser un savoir, il s'agit plutôt ici de remettre en question un certain nombre d'idées préconçues qui font obstruction à une attitude éducative adéquate, basée sur des principes éducatifs simples, mais indispensables à guider l'enfant dans son développement.

Ce faisant, cet outil vise donc à prévenir les troubles de l'adaptation et les troubles psychologiques, sources de souffrance chez l'enfant mais également chez ses parents.

LIMITES

Trop de sévérité nuit, mais tout permettre à l'enfant, le "trop gâter" nuit tout autant. Dire non à l'enfant ne signifie pas qu'on ne l'aime pas !

Pour grandir, l'enfant a besoin d'affection, mais cela ne suffit pas. Il a tout autant besoin de stabilité, de permanence, de constance et de limites, limites dont il fait progressivement et différemment l'expérience tout au long de son enfance.

Ignorant de sa fragilité et de la réalité qui l'entoure, le bébé, à quatre pattes, part à la découverte du monde au mépris de tous les dangers. Le regard, la parole et le geste de « l'adulte protecteur » se doivent d'être omniprésents pour limiter les dégâts.

A l'âge de 2 ans, à force de patience constante et permanente, l'éducateur inculquera à l'enfant le non « limitateur » et frustrateur, parfois cause de pleurs mais protecteur. L'enfant jouera dans le même temps à répéter ce non au grand dam de ses parents façon ordinaire d'intégrer la limite à ses appétits illimités d'expériences.

Au fur et à mesure qu'il grandit, l'enfant, gagnant en facultés intellectuelles et de raisonnement, sera en mesure de comprendre et d'accepter les explications aux limites, posées par ses divers éducateurs. Il appréciera en contrepartie l'autonomie, les responsabilités et les bénéfices sociaux que le respect des règles lui apporte.

Dans la plupart des cas, à l'adolescence, l'enfant jouera avec la règle et l'interdit, parfois au risque de sa santé et/ou de sa vie. Plus que jamais, il provoquera ses éducateurs, les forçant à lui poser des règles, les mettant à l'épreuve avant de les accepter enfin, après de multiples transgressions et/ou tergiversations. La fermeté, la constance, la permanence tout autant que la bienveillance et la considération des adultes à ses côtés seront alors déterminantes.

- Dès son plus jeune âge, l'enfant a besoin de limites.
- L'expérience du non et de l'interdit permet à l'enfant de se structurer et de grandir.
- L'enfant à qui on ne met pas de limite se croit à tort tout-puissant, capable de tout, et se met en danger sur le plan physique et sur le plan psychologique.
- L'enfant à qui on ne met pas de limite les cherche auprès de l'adulte qu'il provoque sans cesse pour les obtenir.
- L'enfant sans limite devient turbulent, arrogant, opposant, parfois délinquant et est dit bien souvent à tort « hyperactif ».
- L'acceptation des frustrations est un apprentissage important pour la vie.

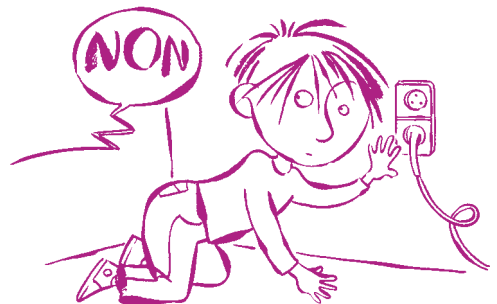
Comment poser des limites aux enfants :

- en étant persuadé que c'est une action inhérente à l'éducation, qui ne fait pas de tort à l'enfant, mais au contraire l'aide à grandir et à organiser sa personnalité.
- en étant ferme et cohérent, avec des repères précis qui bien sûr évoluent au fur et à mesure du développement et de la maturation de l'enfant.
- en étant stable et fiable dans les choix éducatifs, sur lesquels père et mère doivent s'accorder afin que leurs enfants évoluent dans un environnement stable et cohérent.

Avec le petit enfant en dessous de 5 ans, poser la limite requiert souvent la contrainte physique : tenir dans les bras, retirer de la bouche ou des mains un objet dangereux, mettre une légère tape sur la main pour arrêter l'insistance de l'enfant à transgresser. A cet âge il est souvent facile d'attirer son attention vers un autre pôle que celui qui lui est interdit.

Avec l'enfant qui accède à l'âge de raison, l'acceptation des règles et des limites s'obtient par la persuasion et les avantages que celles-ci procurent. Il est fréquent cependant qu'il faille recourir à la récompense ou à la punition pour aboutir. La punition se doit alors d'être réparatrice et constructive, en aucun cas méchante et vengeresse. Sans aucun doute, le renforcement positif (récompenses, encouragements, reconnaissance des mérites) est toujours préférable aux remarques négatives (critiques, remarques désobligeantes) renouvelées.

A l'adolescence ne reste que la discussion pour aider le bientôt jeune adulte à trouver ses propres repères et valeurs, et accepter que la réalité ne soit pas toujours conforme à ses désirs. Dans tous les cas il ne faut jamais dire à l'enfant ou à l'adolescent qu'il ne sera plus aimé en raison de son comportement. Il faut rejeter un acte ou une conduite et non toute la personne.



ENFANT DIT « HYPERACTIF »

« Mon enfant est hyperactif, il casse tout à la maison, ne tient pas en place, n'écoute rien, il n'en fait qu'à sa tête... »

Il apparaît clairement que depuis une dizaine d'années, les enfants sont qualifiés d'hyperactifs par les professionnels de l'enfance ou leurs parents dès lors qu'ils sont agités, désobéissants, opposants ou turbulents.

Objet de débat depuis une vingtaine d'années entre les spécialistes, l'hyperactivité est difficile à définir, expliquer, diagnostiquer en tant qu'entité nosographique.

Nous avons constaté que, bien souvent, les enfants qualifiés d'« hyperactifs », sont des enfants auxquels aucune limite n'a été posée en temps voulu (dès l'âge de 2 ans). Dès lors, l'enfant peut considérer que tout lui est dû, qu'il n'a d'ordre à recevoir de personne, pas plus que de compte à rendre. Ce comportement pose d'importants problèmes de prise en charge qui peuvent mettre en échec le fonctionnement de tout un groupe, d'une classe, et de celui (ou celle) qui en a la responsabilité. Dans ce cas précis, le risque d'entrer dans un cercle vicieux où l'exclusion renforce les troubles d'adaptation de l'enfant jusqu'à sa complète marginalisation (source de troubles plus graves et de grande souffrance psychologique pour l'enfant et sa famille) est majeur.

Avant d'en arriver à de tels extrêmes - où bien souvent survient le recours abusif aux médicaments -, il apparaît important d'attirer l'attention sur quelques manières de se comporter, issues de diverses expériences d'animateurs et de travailleurs sociaux (classe d'âge 6 à 12 ans) avec ce type d'enfants, présentés comme hyperactif :

- * être tout à fait convaincu que l'attitude opposante ou/et agressive de l'enfant ne nous est pas personnellement adressée. Son comportement n'a pas dessein de nous importuner ou de nous attaquer.
- * instaurer avec lui une relation de confiance et un mode de communication qui l'aidera à se contrôler (par exemple, en convenant ensemble d'un signe pour l'alerter sur son agitation).
- * parler calmement et amicalement avec lui, sans agressivité ou énervement.
- * expliquer à l'enfant les raisons et le sens de son comportement.

-
- * faire une liste claire de ce qu'il ne peut pas faire, sous peine de punition, afin de poser des limites qu'il intégrera progressivement.
 - * donner à l'enfant des responsabilités valorisantes adaptées à son âge (dans la classe, dans le groupe de loisirs, à la maison).
 - * solliciter son aide.
 - * organiser son temps (programme d'activités) et son espace.
 - * assurer à l'enfant un cadre de travail où il n'est pas trop sollicité : éviter la présence d'objets sur son bureau autres que ceux dont il a véritablement besoin, ne pas le positionner à côté d'une fenêtre avec vue sur l'extérieur.
 - * renouveler ses activités en permanence en fonction de sa capacité de concentration.
 - * alterner les activités toniques et actives avec celles sans mouvement demandant calme et concentration.
 - * encourager davantage l'enfant lorsque son action est positive plutôt que de souligner ses erreurs lorsqu'il est pris en défaut.
 - * apprendre à l'enfant des gestes de relaxation en séquences brèves.

Outre ces attitudes éducatives spécifiques, il est recommandé dans tous les cas de:

- rencontrer les divers intervenants (parents, professeurs, animateurs) afin d'adopter ensemble une attitude commune et cohérente auprès de l'enfant.
- repérer s'il existe des situations (ou des cadres) dans lesquels l'enfant ne se montre pas « suragité » afin de comprendre le sens de son comportement et s'il est observé seulement dans certaines situations.
- prendre systématiquement conseil auprès du psychologue afin d'évaluer le besoin de soutien psychologique individuel de l'enfant et de la famille, et, le cas échéant, déterminer l'existence d'une hyperactivité (que seul le spécialiste peut diagnostiquer, après examen de la situation éducative de l'enfant au sein de sa famille).



TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE

Qui n'a pas entendu le ou les parents,
devant les mauvaises notes, maltraiter l'enfant :

*« tu n es qu'un imbécile, paresseux, qui ne veut pas travailler....
et ne comprend rien à rien ... »*

Parents et enseignants peuvent être confrontés à des enfants, des élèves, qui semblent avoir des capacités intellectuelles normales, mais résistent à toute démarche pédagogique en ce qui concerne l'apprentissage et le développement des facultés de lecture, d'écriture ou de mathématiques. Ils sont accusés de paresse, de bêtise ou de mauvaise volonté mais, dans la plupart des cas, ceci n'est qu'une apparence, l'enfant en fait souffre d'un trouble d'apprentissage.

L'intelligence et l'affectif sont très liés l'un à l'autre et l'apprentissage est en rapport étroit avec les mouvements affectifs de l'enfant. Tous les enfants n'ont pas les mêmes capacités intellectuelles et à capacités intellectuelles égales, certains peuvent ne pas utiliser toutes leurs compétences, parce qu'ils sont plus ou moins préoccupés par des situations stressantes ou des conflits inter ou intra psychiques.

De ce fait, tout ce qui peut perturber l'équilibre affectif de l'enfant, passagèrement ou de façon durable, peut participer à l'apparition d'un trouble de l'apprentissage.

Parmi ces situations, sources éventuelles de perturbations, sont souvent rencontrés :

- les conflits affectifs propres à l'enfance.
- les conflits parentaux.
- le désintéressement des parents pour l'apprentissage.
- le surinvestissement des parents pour l'apprentissage.
- les événements traumatiques et anxiogènes (guerre...).
- la mauvaise relation avec l'enseignant.
- la peur de l'enseignant.

Les principaux troubles d'apprentissage rencontrés chez les élèves sont :

- La dyslexie et la dysorthographe :	difficulté à identifier, comprendre, mémoriser et reproduire les symboles du langage écrit, ce qui trouble l'apprentissage de la lecture (dyslexie) et de l'écriture (dysorthographe).
- La dyscalculie :	difficulté à acquérir et maîtriser les compétences en mathématiques (accès à la numération, la résolution de problèmes et la géométrie).
- La dysphasie :	trouble lié à la communication verbale qui affecte l'expression et la compréhension.
- La dysgraphie :	maladresse au niveau de la motricité globale plus ou moins invalidante.

Les troubles d'apprentissage renvoient aux troubles des instruments responsables de fonctions cérébrales supérieures, outils de l'intelligence tels que :

- L'organisation visuo-spatiale : gauche/droite, dessus/dessous, devant/derrière.
- L'organisation temporelle : hier/aujourd'hui/demain.
- Le langage réceptif : mauvaise compréhension des informations reçues.
- La parole et le langage expressif : difficultés à s'expliquer.
- La mémoire auditive, visuelle, sensori-motrice.
- La motricité.
- L'attention.

Il est très difficile de préciser les facteurs directs à l'origine des troubles de l'apprentissage, car ils sont multiples, complexes et interagissent les uns sur les autres.



TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE (SUITE)

Des hypothèses mettent en lien ces troubles avec :

- des dysfonctionnements au niveau cérébral.
- des dysfonctionnements au niveau de certaines fonctions cognitives (problème phonologique, perceptif, mémoire pour la dyslexie).
- des facteurs génétiques.
- des facteurs psychologiques tels que l'anxiété, l'insécurité, la dépression, les troubles de personnalité dont peut souffrir l'enfant.

Les effets psychologiques des troubles de l'apprentissage sur l'enfant se traduisent par une souffrance psychologique certaine dont les causes peuvent être :

- frustration
- sentiment d'infériorité
- sentiment de culpabilité
- dévalorisation de soi
- découragement
- isolement
- symptômes psychosomatiques
- hyperactivité
- agressivité
- dépression
- réactions phobiques

Les troubles de l'apprentissage, associés aux troubles psychologiques qu'ils causent, sont souvent à l'origine du rejet scolaire voire de l'abandon scolaire.

L'intervention précoce (dès le début de la scolarité à 6 ans et parfois même dès le petit jardin) peut sauver l'enfant des troubles de l'apprentissage, d'autant plus que parfois ces difficultés sont simples et passagères et peuvent être traitées et la scolarité sauvée. En revanche si l'enfant n'est pas pris en charge de manière adaptée dès l'apparition des difficultés, le problème s'aggrave et se complique par des répercussions psychiques.

Il convient de rappeler quelques points importants :

- parents, enseignants et éducateurs doivent investir positivement l'enfant en difficulté en pensant que tous les enfants, quelles que soient les difficultés, ont des capacités et sont toujours capables de progrès dès lors qu'on les aide.
- tous doivent en persuader l'enfant dès son plus jeune âge.
- tous peuvent aider l'enfant à acquérir ou développer la concentration, l'attention, la mémoire et l'organisation temporelle à travers des activités et des jeux éducatifs mode d'apprentissage que l'enfant (et l'adulte !) affectionne tout particulièrement.
- tous peuvent aider l'enfant par la mise en commun de leurs efforts et de leurs méthodes : mieux comprendre les difficultés particulières de l'enfant et établir ensemble un programme d'aide adapté. Chaque enfant est particulier. Chacun a ses points forts et ses points faibles, sa manière de travailler et un rythme qui lui est propre.
- surtout l'enfant doit être encouragé et rassuré sur lui-même : à l'opposé des accusations et des propos dévalorisants, le moyen d'action préconisé est une présence encourageante et confiante de l'adulte auprès de l'enfant dans une position compréhensive et positive. L'attitude des parents est ici primordiale.

Si, malgré cette aide, on ne remarque pas d'amélioration, **il faut contacter un psychologue, un orthophoniste ou un psychomotricien pour comprendre les causes qui peuvent entraver les processus d'acquisition et éventuellement identifier le trouble spécifique d'apprentissage qui ne doit pas être minoré.**

Avant de parler de troubles de l'apprentissage, il faut avoir considéré l'investissement de la scolarité chez l'enfant et chez ses parents. Il est également fort utile de mesurer le niveau de son fonctionnement intellectuel : un test de quotient intellectuel peut permettre de savoir ce que l'on peut exiger d'un enfant sans le mettre dans une situation impossible. Le spécialiste sera alors en mesure de guider les parents dans l'accompagnement scolaire et éducatif de son enfant.

SOUTIEN SCOLAIRE

Paroles de mamans :

« moi le soutien scolaire et encore plus les périodes d'examen, ça me rend malade »

Tout parent est préoccupé de la réussite de ses enfants à l'école et le soutien scolaire est un souci permanent, souci d'autant plus grand que l'enfant est en échec ou en difficulté scolaire. Nombreuses sont les familles pour lesquelles ce temps de devoirs à la maison est un cauchemar autant pour l'enfant que pour le parent, moment d'énervement, de conflits et d'affrontement.

La prise en charge des devoirs par l'enfant demande un apprentissage pour qu'il en devienne lui-même responsable.

Pour accompagner l'enfant efficacement dans la réalisation de ses devoirs quelques règles sont à respecter :

- l'enfant qui rentre de l'école a besoin d'un temps de détente pour évacuer les tensions accumulées au long de sa journée de travail. Il est bon d'être entièrement disponible pour lui, même peu de temps (dix minutes, un quart d'heure peuvent suffire), à l'écouter raconter ce qu'il souhaite et à s'intéresser à ce qu'il a appris ou à ce qui a pu le contrarier, en dehors des notes, bonnes ou mauvaises, obtenues.
- il est utile de prendre le temps avec lui, ou lui laisser le temps, de jouer un peu, ou de s'adonner à une activité qu'il aime. Les moments de plaisir dynamisent l'enfant et rechargent ses capacités de concentration et de réflexion. En jouant il acquiert aussi des compétences et exerce ses facultés intellectuelles.

Une fois pris ce moment de décompression et de régénération, qui peut durer d'une demi-heure à une heure, vient celui de la mise en place du travail scolaire à la maison.

Celui-ci est marqué par un changement d'ambiance qui doit être calme et adéquate, avec une place dégagée où poser livres et cahiers, et dans une position qui incite à l'action et favorise la concentration, assis sur une chaise, bien en face de la table.

- commencer par consulter avec l'enfant la liste des devoirs à faire et organiser avec lui son temps de travail. Au début l'enfant a besoin d'être guidé avant de savoir faire ses devoirs seul.
- fixer le temps pour chaque devoir et rester à sa disposition pour l'accompagner à chaque étape.

-
- commencer par le plus facile jusqu'au plus difficile, car le fait d'achever une partie l'encourage à continuer.
 - l'aider à penser par lui-même, lui laisser un temps d'essai et solliciter sa réflexion pour l'aider à trouver lui-même les réponses et les solutions. (Le rôle des parents n'est pas de faire le devoir à la place de l'enfant pour avoir une bonne note !!!).
 - lui donner confiance en lui, l'encourager, le stimuler par des paroles qui reconnaissent ses mérites et le valorisent, parfois par des gratifications matérielles mais pas systématiquement.

Le soutien scolaire permet de suivre le travail scolaire de l'enfant chaque jour et non pas seulement au fil des notes du carnet.

Une autre composante du soutien scolaire tout aussi importante est la relation des parents avec l'école de l'enfant qui doit être régulièrement entretenue tout au long du parcours scolaire. Il est en effet important que parents et professeurs aient un suivi commun de l'enfant et que celui-ci soit convié à y participer. En cas de difficultés, notamment scolaires, il est indispensable d'organiser des rencontres régulières afin de comprendre ensemble le problème et d'établir un plan d'aide qu'il convient de suivre et d'évaluer.

Le dialogue, la collaboration et la considération réciproque du professeur et du parent en présence de l'enfant sont fondamentaux dans l'accompagnement scolaire de tout élève. Tenir des propos valorisants sur les compétences et la conduite de l'enfant en sa présence renforce sa confiance en lui-même et augmente sa volonté de faire des efforts.

Mieux vaut s'impliquer dans le soutien scolaire plutôt que de faire donner des cours privés qui surchargent l'enfant plus qu'ils ne le soutiennent.

Par ailleurs, il est vivement recommandé que les parents investissent l'école via les comités de parents d'élèves. Chaque père, comme chaque mère, peuvent apporter leur contribution par leurs questions et leurs suggestions qu'ils aient ou non fait des études.

Entre autres actions, peut-être pourraient-ils veiller à ce que les professeurs limitent les temps de devoirs des enfants à la maison. C'est une revendication des parents très souvent entendue.



JEU

Le jeu est le langage spontané de l'enfant.
Contrairement à ce que beaucoup de parents, d'enseignants pensent encore, **l'enfant qui joue ne perd pas son temps.**

Dès ses premiers mois et tout au long de son développement, l'enfant joue avec des objets à travers lesquels il expérimente le monde extérieur et extériorise ses expériences internes. Le jeu est non seulement le moyen d'expression privilégié de l'enfant, mais il contribue aussi à tous les aspects de son développement, physique, psychique, émotionnel, cognitif et social. Ainsi peut-on remarquer qu'à chaque stade du développement de l'enfant correspond un type de jeu propre à favoriser et stimuler toutes ses compétences.

- De 0 à 2 ans, stade sensori-moteur :

jeux d'exercices (mobiles, boîte à musique, jeux sonores, palettes tactiles)

- L'enfant exerce tous ses sens :

le goût (c'est pourquoi il porte tout à la bouche et qu'il doit être surveillé), le toucher, la vue, l'audition (il vocalise, se réjouit des bruits qu'il émet et se plaît à faire du bruit).

Tout ce qui est sur son chemin est prétexte à expérimentation par le jeu, il lèche, touche, tape, grimpe, etc. Il faut le surveiller sans cesse pour favoriser sa découverte en même temps que le protéger de ces dangers.

- De 2 à 4 ans, stade représentatif :

jeux symboliques (cubes, poupées, marionnettes)

L'enfant développe son langage, en même temps que sa pensée, il lui faut accepter les autres et intégrer les limites à son savoir-faire et son pouvoir faire. C'est l'apprentissage du non. Ce sont les débuts de la socialisation et de la reconnaissance sociale.

- De 4 à 6 ans, stade intuitif :

jeux d'assemblage (legos, puzzles, kaplas...)

L'enfant reconnaît des formes, des couleurs, il combine, agence, fait et défait, associe des idées et se donne des buts.

- De 7 à 11 ans, stade opératoire concret :

jeux de règles (lotos, dominos, jeux de société, cartes). L'enfant commence à classer, à raisonner concrètement, à opérer des combinaisons simples, à appliquer des règles.

- De 11 ans à plus, stade opératoire formel :

jeux de règles (cartes, dames, échecs).
L'enfant développe le raisonnement logique, anticipe et déduit, opère des abstractions.
A travers les jeux de société, l'enfant s'exerce à maîtriser le temps (le premier qui a fini a gagné!) à respecter des règles, à attendre son tour, à gagner mais aussi à accepter de perdre, bref, à composer avec les normes sociales.

Comme moyen d'expression privilégié, le jeu permet à l'enfant de raconter, de représenter, de résoudre symboliquement ses problèmes grâce à la mobilisation de son imaginaire et de sa créativité.

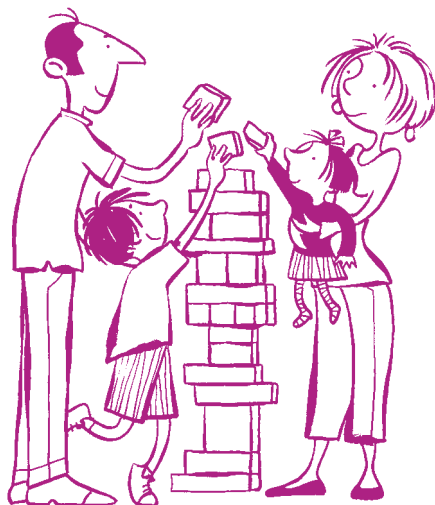
Il invente des solutions à ce qui lui résiste, le perturbe, l'effraie et l'affecte, c'est sa manière à lui de s'accommoder d'une réalité qui n'est pas toujours à sa mesure.

Ainsi, joue-t-il à la guerre pendant la guerre, et la refait-il à son idée pour mieux la supporter.

C'est pourquoi il est tout aussi enrichissant pour lui de créer son jeu, avec des moyens relativement simples et de partager ses jeux avec d'autres que d'utiliser des jouets manufacturés. Il n'y a donc pas lieu de penser que les enfants sont gravement pénalisés si leurs parents n'ont pas les moyens de leur acheter des jeux ou jouets à la mode. Ce manque peut être facilement compensé par la fabrication et la création de jouets de fortune dont la valeur n'a pas de prix.

Tout ce qui mobilise la créativité de l'enfant est recommandé. La création ne le lassera jamais si on lui laisse l'opportunité d'en faire l'expérience.

Pour cela il est aussi recommandé de limiter le temps de télévision tout comme l'usage des jeux électroniques qui encouragent la passivité et l'isolement. Il arrive que les enfants fixent parfois leurs choix sur des jouets « attractifs » avec des piles, qui font du bruit, de la lumière alors que ce type de jeux ne correspond pas fondamentalement à leurs besoins.



DESSIN LIBRE

*« Dessines ce que tu veux, ce que tu as envie !...
Quel titre veux-tu donner à ton dessin ? »*

Bien avant qu'il ne soit capable de comprendre et communiquer son monde intérieur par le langage, l'enfant s'exprime par toute une palette de moyens. Parmi eux le dessin a une place privilégiée. Après le jeu, le dessin est le mode d'expression le plus spontanément et prioritairement investi. Plus encore que le jeu, le dessin est un outil de communication qui, offert ou adressé à un destinataire, est un message.

Comme l'adulte, l'enfant a des émotions, des soucis, des contrariétés, des sentiments contradictoires sujets de conflits internes. Comme l'adulte aussi, l'enfant est affecté par la réalité qui l'entoure et comme l'adulte encore l'enfant a besoin de s'exprimer, d'être écouté et compris.

Tout comme avec le jeu qu'il invente, en dessinant, l'enfant extériorise ses expériences internes, met en scène son vécu, raconte son histoire, traite symboliquement ses émotions, maîtrisant ses angoisses, se libérant de ses craintes, de ses questionnements, de ses contradictions, de ses fascinations à condition que lui soit laissée l'entière liberté de dessiner ce qu'il veut, ce dont il a envie.

Le dessin libre implique que ne soient données aucune contrainte telle que l'imposition d'un sujet, la demande de copier un modèle, de décalquer, la pose d'un cadre, l'utilisation de la règle et du crayon, la restriction de la couleur ou toute autre intervention. Toutes ces pratiques utiles et recommandables dans un cours de dessin sont contraires à la réalisation du dessin libre où le seul objectif est l'expression de l'enfant. Le dessin libre, expression spontanée de l'enfant, a sur lui un effet libérateur, apaisant, organisateur et participe à la construction de sa personnalité. Tout enfant aime dessiner librement et y prend plaisir.

Chaque dessin d'enfant est personnel, singulier, unique, bien qu'au cours de son évolution tout enfant en passe par les mêmes stades selon les âges, en relation avec ses capacités physiques comme intellectuelles et sa maturation affective.

Pour exemple :

Le stade du gribouillage : vers 2 ans, une fois que l'enfant maîtrise la tenue du crayon, de quelque manière que ce soit, il est captivé par l'effet de son geste qui laisse une trace sur le papier. Bien que non figuratif il réalise alors ses premiers dessins. Les courbes et ovoïdes évoluent rapidement vers la forme du cercle imparfait mais fermé, premier signe de son individuation, premier pas vers l'autonomie.

Le stade du bonhomme : aux alentours de 3 ans, l'enfant attache au vague cercle fermé des bâtons qui figurent les membres. Appelé « bonhomme têtard », c'est la première représentation que l'enfant fait de lui-même, n'ayant pas encore conscience à cet âge des différentes parties de son corps. Au fur et à mesure de ses acquisitions sur le corps et de la prise de

conscience de lui-même, le dessin du bonhomme se précisera et s'enrichira.

A la même époque et de la même façon, l'enfant dessine la maison qui, comme le bonhomme, est une représentation de lui-même.

Le dessin offert à l'adulte par l'enfant est un cadeau qu'il faut recevoir, considérer et garder. Demander à l'enfant d'écrire son nom et la date sur son dessin est un bon moyen de signifier l'importance qu'on lui accorde. Le dessin étant chargé de sens, ce qui compte est la parole de l'enfant spontanée sur son dessin. Un dialogue peut facilement s'amorcer en lui demandant simplement de donner un titre à son dessin et en l'écrivant au verso. Au cours de ce dialogue, mieux vaut éviter de faire des remarques négatives ou de dire ce que l'on voit dans le dessin, car si ce n'est pas ce que l'enfant a voulu représenter il pensera que son dessin n'est pas bien fait. Il est préférable tout simplement de demander à l'enfant ce qu'il a dessiné.

Cet échange à propos du dessin de l'enfant ne peut être forcé si l'enfant refuse de parler. Le plus souvent, il est le prétexte à un moment relationnel privilégié de partage, où l'enfant peut recevoir attention, compréhension, peut-être soutien et aide par rapport à une expérience difficile. Un dessin d'enfant est donc toujours digne d'intérêt, en dépit de ses qualités graphiques. Qu'on le dise beau ou non n'est pas l'important.

Précieuse tout au long du développement de l'enfant, l'expression libre par le dessin l'est encore plus dans les périodes de vie difficile que l'enfant peut traverser : événements anodins à nos yeux comme une querelle entre enfants, ou plus ou moins perturbateurs comme l'arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur, ou encore franchement douloureux tels que la perte d'un être cher ou la guerre.

Quelle que soit l'intensité de la crise, le dessin libre permettra à l'enfant de raconter ce qu'il ne saurait dire avec des mots. Le dessin lui permet aussi de prendre de la distance par rapport aux événements en les aménageant à sa manière. Ainsi faut-il comprendre la façon qu'ont certains enfants de toujours dessiner la guerre par exemple, qui ne signe pas forcément la présence d'un traumatisme.

Pour favoriser l'expression libre :

- être persuadé de l'utilité du dessin libre pour tous les enfants.
- laisser à la portée des enfants papier et crayons de couleur ou peinture.
- solliciter régulièrement l'enfant à dessiner ce qu'il veut.
- s'intéresser aux dessins que fait l'enfant en lui demandant d'inscrire son nom et la date au verso de son dessin ainsi que le titre qu'il veut lui donner.
- écouter ce que l'enfant a envie de raconter à propos de son dessin.
- garder tous les dessins que l'enfant donne en un lieu sûr.
- encourager l'enfant à dessiner et à parler de son dessin sans le forcer.



ÉDUCATION SEXUELLE

La plupart des parents sont très embarrassés et désappointés par les questions naïves et légitimes de leurs enfants sur la sexualité, parce que ce sujet reste tabou.

L'éducation sexuelle, c'est donner à l'enfant la bonne information qui pourra l'aider à développer en lui des attitudes adaptées face à la sexualité. L'éducation à la sexualité commence normalement à la maison et continue à l'école. Elle peut se passer individuellement et en groupe, d'une manière simple avec un vocabulaire précis et adapté (par exemple, on peut employer les termes de « organes sexuels » avec les enfants). Il est indispensable de toujours répondre correctement aux questions de l'enfant.

Il n'est pas nécessaire de rentrer dans les détails qui peuvent être incompréhensibles. Il importe d'utiliser des mots francs et simples correspondant à la simplicité des questions, sans dépasser les attentes de l'enfant, laissant une part à son imagination avec laquelle il élaborera des réponses enfantines à ses questions d'enfant. Essayer de faire taire un enfant, ou lui répondre faussement ou par le silence, risque de le troubler bien plus et de le pousser à perdre confiance en ses parents et leur parole.

Les mamans questionnent de manière récurrente : « Faut-il parler de la vie sexuelle à mes enfants ? Quand ? Quoi dire ? Qui doit remplir ce rôle ? »

Elles font part de leur embarras, embarras d'autant plus grand que la société considère la sexualité comme sujet tabou. Il faut cependant savoir reconnaître que les questions des enfants sur ce sujet, innocentes et naïves, sont légitimes.

D'une part, sur tout ce qu'il découvre, l'enfant se montre normalement et spontanément curieux, signe de son intelligence. D'autre part, son environnement de façon implicite ou explicite, scène de la vie ou images médiatiques, sont prolixes à éveiller cette curiosité. Dans l'ignorance et voué alors à l'inquiétude, l'enfant peut développer des comportements déviants en ce qui concerne la sexualité. L'éducation sexuelle est une nécessité afin de donner aux enfants des renseignements succincts, dans le but de satisfaire leur curiosité, de décharger leur inquiétude et de prévenir les comportements déviants.

Au cours de son développement, l'enfant découvre son corps par hasard, et conjointement s'interroge sur des questions essentielles de son existence, telles le fonctionnement de son corps, la différence des sexes, l'origine de la vie.

De 2 ans à 6 ans l'enfant découvre sa sexualité à travers la découverte de son corps, jouant avec son sexe, comme tout petit il jouait avec ses pieds. Ainsi fait-il l'expérience de ce qui deviendra la masturbation, comportement faisant partie du développement normal de l'enfant.

C'est le temps, pour lui, des interrogations sur la différence des sexes, concomitante des jeux comme le jeu du docteur ou le jeu du papa et la maman qui lui viennent spontanément.

Une fois passée cette première période exploratoire, l'enfant, qui a reçu et obtenu suffisamment d'informations apaisantes, porte son intérêt vers d'autres domaines dont l'école

et la vie sociale, l'abreuvent. **Sa curiosité sexuelle connaît alors un temps de latence, de 6 à 10 ans en moyenne, pour rejaillir sous une autre forme durant la préadolescence et l'adolescence, période de la puberté.** Riche en transformations corporelles et biologiques, la puberté est le moment où l'enfant a besoin de trouver auprès de l'adulte, en famille ou dans sa vie scolaire et sociale, auprès de ses pairs aussi, un interlocuteur pour l'aider à assumer toutes les incertitudes, doutes, inquiétudes que cet âge de transformation génère.

Prenant en compte ici les questions les plus fréquemment soulevées par les mamans nous insisterons sur deux d'entre elles :

- comment considérer et se comporter face à la masturbation du jeune enfant ?

Il n'est ni inquiétant, ni bizarre de s'apercevoir qu'un jeune enfant éprouve du plaisir sexuel en se touchant et se masturbant. Ceci est normal et fait partie de sa maturation. C'est une conduite épisodique et passagère que l'enfant apprend rapidement à gérer seul, puis à oublier même de pratiquer, tout intéressé qu'il est à d'autres occupations de son âge.

A ce sujet, nous ferions ces recommandations :

- ne pas gronder l'enfant pour l'empêcher de se masturber, mais lui apprendre l'intimité et la privauté de son corps.
- ne pas lui dire que c'est « mal de se toucher, car cela peut le rendre fou ou malade », car ces menaces (ces mensonges : la masturbation ne rend ni fou, ni malade) ont des effets néfastes sur le développement de la sexualité.
- solliciter l'enfant à toute autre découverte et activités de son âge qui l'intéresse particulièrement plutôt que de le laisser seul, livré à lui-même longtemps.
- lui apprendre très tôt l'hygiène corporelle de son sexe et le changement quotidien de sous-vêtements.
- répondre à ses questions sur la différence entre les sexes en disant que l'on naît ainsi, fille ou garçon.

- comment parler de la puberté aux préadolescents et aux adolescents ?

Il est indispensable de préparer l'enfant à la puberté en lui expliquant les changements biologiques et les transformations attenantes de son corps, en mentionnant les côtés positifs et négatifs éventuels plutôt que de le laisser seul face à l'expérience, inquiet, angoissé voire traumatisé.

Au fur et à mesure de la croissance de l'enfant et de sa maturation, les explications peuvent être plus claires et plus précises, appuyées sur les connaissances scientifiques d'anatomie et de biologie.

Ce qui importe est que dès son jeune âge l'enfant soit écouté par ses parents, que ceux-ci par leurs réponses l'encouragent à être franc et à communiquer avec eux sur toutes les questions qui le préoccupent, y compris celles relatives à la sexualité.

Il est important que l'enfant reçoive les informations relatives à la puberté des personnes les plus proches et responsables de lui, le père pour le fils, et la mère pour la fille.

Pour s'aider sur ce chemin, le parent soucieux de répondre à son enfant peut s'adresser au médecin ou à l'infirmière, trouver au dispensaire ou auprès de l'assistante sociale des brochures d'information, ou bien encore se référer à des livres pour enfants sur ces sujets.



ÉNURÉSIE

**L'énurésie n'est pas une fatalité:
dans la plupart des cas, elle se soigne.**

L'énurésie est l'émission involontaire d'urine chez l'enfant le plus souvent pendant le sommeil, la nuit. Elle se manifeste au-delà de l'âge où l'on apprend à gérer le contrôle de sa vessie. Nous parlons donc d'énurésie à partir de 4 ou 5 ans et entreprenons le traitement dès 5 ou 6 ans.

L'énurésie est un sujet de plaintes très fréquentes des mamans, en temps normal et encore plus après la guerre. Ce problème les affecte d'autant plus qu'elles le pensent toujours héréditaire et sont persuadées qu'il n'y a rien d'autre à faire que d'attendre la puberté pour qu'il disparaisse. Mais il faut savoir que l'énurésie est dans très peu de cas héréditaire et que même dans ce cas elle se soigne.

L'énurésie est un trouble fréquent chez les enfants dont il n'y a pas lieu d'avoir honte, car c'est banal. Ce qui est important est de ne pas laisser l'enfant souffrir seul avec son problème. Il faut toujours l'aider, car l'énurésie peut entraver le bon développement de l'enfant s'il n'est pas soigné.

Il existe différentes formes d'énurésie :

- L'énurésie est dite **primaire** lorsque l'enfant a toujours fait pipi au lit depuis la naissance.
- L'énurésie est dite **secondaire** lorsque l'enfant a acquis le contrôle de sa vessie pour une période de plus de six mois, puis qu'il a perdu ce contrôle.
- L'énurésie est **nocturne** lorsqu'elle se produit la nuit (forme la plus fréquente).
- L'énurésie est **diurne** lorsqu'elle se produit la journée (forme plus rare).
- L'énurésie, dite **associée dans ce cas, est nocturne et diurne** (forme la plus rare).
- L'énurésie peut être parfois associée à l'encoprésie qui est la perte involontaire des selles.

**L'énurésie n'est pas une fatalité:
dans la plupart des cas, elle se soigne.**

Les causes de l'énurésie peuvent être multiples. Il est très difficile d'identifier une seule cause claire, mais on peut évoquer :

1. Les facteurs biologiques :

- Sommeil lourd : enfant difficile à réveiller.
- Vessie particulièrement petite.
- Infection urinaire.
- Production de plus d'urine pendant la nuit.
- Facteur héréditaire.
- Malformation congénitale de l'appareil urinaire (peu de cas).
- Problème hormonal.

C'est pourquoi lorsqu'un enfant souffre d'énurésie, la première chose à faire est de consulter un urologue afin d'éliminer les éventuelles causes organiques ou biologiques.

2. Les facteurs psychologiques où l'énurésie apparaît liée à des contextes affectifs qui perturbent l'enfant :

- Conflits familiaux répétés : situation de divorce par exemple.
- Mort d'un être cher, d'un parent.
- Changement de style de vie : déménagement, changement d'école.
- Naissance d'un frère, d'une soeur.
- Abus sexuel.
- Maltraitance.
- Réaction à la guerre : troubles post-traumatiques dont l'énurésie est l'un des plus fréquents.

Dans beaucoup de cas, l'énurésie est ainsi le signe d'une perturbation affective dans la vie de l'enfant, qui peut n'être que passagère selon son importance et la plus ou moins bonne réaction de l'entourage de l'enfant.

EUNURÉSIE (SUITE)

Les effets psychiques de l'énurésie sur l'enfant sont le plus souvent :

- L'auto culpabilisation.
- La dévalorisation de soi.
- L'isolement.
- L'inhibition.

La vie relationnelle, aussi bien au niveau familial que social, se trouve fortement perturbée, d'autant plus si l'énurésie persiste à un âge avancé. De ce fait, bien que banal et fréquent au cours de l'enfance, le trouble de l'énurésie peut avoir des effets très néfastes sur le bon développement de l'enfant et la construction de sa personnalité. C'est pourquoi il est indispensable de ménager l'enfant énu-rétique et de l'aider à surmonter la situation qui l'affecte.

L'enfant peut être facilement aidé psychologiquement si son entourage est compréhensif et informé :

- * ne pas lui parler sur un ton accusateur, ni lui faire de reproches.
- * le rassurer en lui disant que ce n'est pas de sa faute. L'énurésie est un problème qui touche beaucoup d'autres enfants. Il n'y a pas lieu d'avoir honte. C'est banal et on peut le traiter.
- * rassurer l'enfant sur ses capacités à surmonter ce problème.
- * valoriser l'enfant chaque fois que possible.
- * bien expliquer le phénomène à l'enfant.
- * et surtout parler avec l'enfant de ce qui le préoccupe.

Associée à cette approche compréhensive et bienveillante, l'aide comportementale, concernant des mesures pratiques, de bon sens, sont parfois suffisantes à résoudre l'énurésie si la perturbation affective de l'enfant est légère :

- * l'inciter à uriner le soir avant d'aller au lit.
- * supprimer les couches.
- * réduire les boissons le soir.
- * éviter de lui donner des bénéfices secondaires (s'occuper de lui comme d'un petit) : mieux vaut lui faire changer ses draps s'il est assez grand pour le faire, lui faire faire sa toilette lui-même, changer son pyjama. L'y aider éventuellement mais ne pas le faire à sa place.
- * faire noter les résultats sur un calendrier avec un système de valorisation pour encourager les progrès chaque fois que possible.

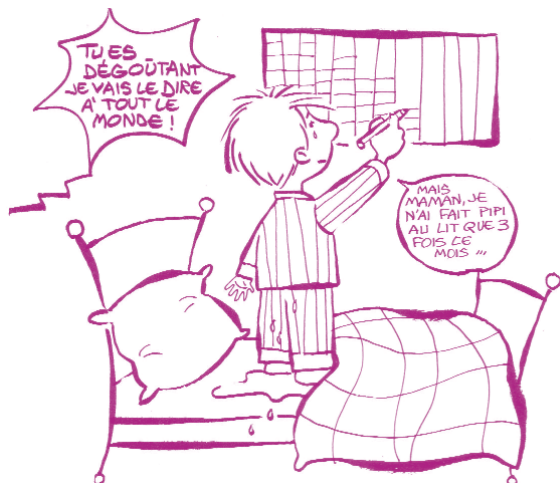
Il faut lui donner le temps pour la guérison et si cela persiste (**ne pas attendre plus de 3 mois**), il faut **consulter un urologue** pour vérifier qu'il n'y a pas de malformations congénitales de l'appareil urinaire, puis dans tous les cas, **consulter un psychologue** qui en traitant la perturbation affective de l'enfant, pourra l'aider.

Il faut enfin souligner deux points importants relatifs à l'énurésie :

L'énurésie peut aussi résulter d'une insuffisance d'éducation à la propreté en temps voulu. Celle-ci fait partie des tâches parentales et s'effectue lorsque l'enfant atteint la fin de sa deuxième année. A cet âge, l'enfant est progressivement familiarisé à l'utilisation du pot, première étape avant l'utilisation des toilettes. Cet apprentissage nécessite quelques semaines, selon les enfants et la patience des parents. Utiliser la poupée ou le nounours comme modèle est très apprécié par les petits et très efficace.

L'énurésie est un des troubles psychologiques dus à la guerre les plus fréquents.

Dans ce cas, le parent doit suivre les recommandations ci-dessus et si l'énurésie persiste, se rendre auprès d'un psychologue, qui dans la plupart des cas peut aider l'enfant de façon très efficace.



MALTRAITANCE

« Voilà Docteur, j'aimerais bien ne pas taper mon enfant... mais c'est plus fort que moi... je n'arrive pas à me contrôler... je me défoule et après je me sens coupable »

« Il n' y a que comme ça qu'il écoute, quand je lui tape dessus »

Il nous est malheureusement souvent donné d'entendre qu'asséner une « bonne raclée » à un enfant est la meilleure façon de l'éduquer. Et ce tant de la part de parents, que de professeurs. Mais dans le cadre de nos consultations, ce que nous percevons le plus est le désarroi d'un père ou d'une mère lorsqu'ils réalisent la maltraitance qu'ils infligent à leurs enfants. Une fois brisé le tabou d'en parler, apparaît toute la souffrance inhérente à la situation de maltraitance.

Bien rares sont les individus qui traversent leur enfance sans une punition une claque, une fessée. Justifiées et contrôlées, ces mesures éducatives peuvent se comprendre et être relativement acceptables.

En revanche, tout système éducatif qui prône et/ou se base sur l'humiliation psychologique de façon systématique et répétitive, ou le châtement corporel est à bannir parce que dangereux et contre-productif. Au lieu d'aider à l'épanouissement et à la performance de l'enfant, il l'abrutit et le rend violent, voire malade. La difficulté est qu'il est facile pour un parent ou un professeur, ou autre éducateur, de passer de la sévérité à la maltraitance sans s'en apercevoir. C'est pourquoi il est toujours préférable de recourir à d'autres types de réprimandes que le châtement corporel ou la blessure psychologique.

A savoir :

- * partout dans le monde et de tout temps, la maltraitance est perpétrée contre des humains et particulièrement contre les femmes et les enfants. Et partout et de tout temps la maltraitance est déniée et cachée.
- * le problème de la maltraitance n'est pas nouveau, en revanche la prise de conscience de ce phénomène et de ses conséquences date d'une cinquantaine d'années et est donc relativement récente.
- * partout dans le monde, des voix s'élèvent et des Associations se créent, locales et internationales, pour protéger les enfants de la maltraitance. Au plus haut niveau international, les Nations Unies ont élaboré, dans ce but, « La Convention Internationale des Droits de l'Enfant », à laquelle tous les Etats sont parties, à l'exception des Etats-Unis et de la Somalie.

*selon la Charte des Nations Unies, la définition de la maltraitance est « toute forme de violence physique ou mentale, blessure ou maltraitance, négligence ou manque de soin, mauvais traitement ou exploitation, incluant l'abus sexuel. »

Au Liban, la maltraitance (inclus l'abus sexuel) est puni par la loi 422 pour la protection de l'enfant, du 6 Juin 2002.

La maltraitance revêt de multiples formes :

Physique :	les coups et blessures avec ou sans objet, les brûlures avec la cigarette ou autre, les ligotages, les privations de nourriture, etc.
Psychologique :	intimidation, insulte, humiliation, rejet.
Négligence chronique :	oubli, manque de soins, malnutrition.
Sexuelle :	toute activité à caractère sexuel entre un enfant et un adulte de son environnement, de sa famille (acte sexuel, attouchement sexuel ou autre pratique, relation séductrice excessive de la part des adultes).



MALTRAITANCE (SUITE)

Enfant témoin de violence, d'ébats sexuels entre adultes ou de pornographie, dans la réalité ou à la télévision.

- Les conséquences de la maltraitance sont d'autant plus graves que celle-ci se répète et qu'elle est perpétrée par les adultes chargés de l'éducation (père, mère, frères ou soeurs aînés, parents collatéraux, professeurs, garde d'enfant), que normalement l'enfant aime et respecte. Ces conséquences peuvent atteindre à court terme toutes les sphères du développement de l'enfant: provoquant chez lui toutes sortes de retard, à commencer par le retard scolaire, quand cela n'est pas l'échec ou l'abandon; mais aussi le retard de langage, intellectuel, de croissance jusqu'à l'arrêt de croissance.

Ces conséquences peuvent aussi être des troubles psychologiques comme la dépression, l'inhibition, le manque de confiance en soi; les troubles d'adaptation et des conduites comme l'isolement, l'inhibition, l'agressivité, la violence, la délinquance. Ces conséquences peuvent invalider l'enfant toute sa vie par des conduites déviantes, à risques ou le marginaliser.

- L'une des caractéristiques de la maltraitance est que son traitement est difficile lorsqu'elle existe depuis plusieurs générations et fait partie de la vie familiale. En effet, les adultes maltraitants ont parfois été eux-mêmes victimes de maltraitance dans leur enfance, mais fort heureusement tout enfant maltraité ne devient pas forcément un adulte maltraitant.

- Notre expérience nous amène donc à conseiller à toute personne victime de maltraitance, l'enfant qui la subit ou l'adulte qui la commet, de s'adresser à un professionnel expérimenté pour se faire aider, car il est très difficile de s'en sortir seul, et à encourager toute initiative de prévention de la maltraitance.

Pour tout conseil ou toute aide, toute personne, enfant ou adulte, peut s'adresser à :

L'UPEL : Union pour la Protection de l'Enfant Libanais

Tél : 01 427 973

Et à l'Association « Child of Lebanon »

Tél : 01 611 630

website : www.childoflebanon.com

CONCLUSION

Les différents thèmes abordés dans ce recueil ont permis de développer les principes qui sont à la base de l'accompagnement éducatif de l'enfant.

L'écoute de l'enfant :

- dès son plus jeune âge, durant le temps de sa gestation même, l'enfant a une extraordinaire faculté à capter les caractéristiques de son environnement et à en être affecté, positivement ou négativement. Ces affects, il ne peut les gérer seul, sans une participation active des adultes qui prennent soin de lui. Aussi faut-il favoriser son expression, surtout émotionnelle, pour l'écouter, lui parler, le comprendre. Ceci nécessite un dialogue permanent au travers duquel s'instaure une relation de confiance apte à le sécuriser de façon continue.

La participation de l'enfant :

- à chaque instant de sa vie, et dès sa naissance, l'enfant est en éveil, curieux, intéressé de tout; il est explorateur de ce qui l'entoure. Utiliser ses compétences innées en le guidant, pour l'associer à tout ce qui le concerne, est le meilleur moyen de le motiver à aller de l'avant, à s'assurer du succès de ce qu'on entreprend avec lui.

La protection de l'enfant :

- bien que très performant, l'enfant naît totalement démuné, désemparé, vulnérable, exposé à tous les dangers, aussi bien physiques, psychiques que moraux. Aussi doit-il être protégé en permanence. Protéger l'enfant est la fonction fondamentale de la sollicitude parentale tout d'abord, et de tous les adultes impliqués dans la croissance de l'enfant jusqu'à sa maturité.

Bibliographie :

- Sous la direction de Jean Menechal, ouvrage collectif, préface par Roger Mises : « l'hyperactivité infantile, débats et enjeux ». Edition Dunod.
- Mustapha Hijazi : « Santé mentale» (« Sohat nafsia »). Edition Markaz Sakafi Arabi, Beyrouth 2000.
- Rita Merhej : « Nos Enfants » (“Awladouna”). Edition Acadimia, Beyrouth 2001
- Bibi Hoda : « Guidance educative » (“Irchad Tarbaoui”). Edition Acadimia, Beyrouth 2001.
- Raafat Mohammed Bouchnak : « La psychologie de l'enfant » (“Psycholgia al Atfal”). Edition dar al Nafaes, Beyrouth 2001.

Publié par
Enfants du Monde- Droits de l'Homme Liban
Mission Liban
Et
l'Association Libanaise pour la Promotion Humaine et l'Alphabétisation



Enfants du Monde – Droits de l'Homme

3, rue des Haudriettes
75003 Paris
France
Tél. : + 33 1 42 72 71 78
Fax : + 33 1 42 72 64 06

Et

Rue de l'ancienne Gendarmerie
Tibnine
Liban
Tél./Fax : (+961) 7 325 278

www.emdh.org



Enfants du Monde – Droits de l’Homme

3, rue des Haudriettes
75003 Paris
France
Tél. : + 33 1 42 72 71 78
Fax : + 33 1 42 72 64 06

Et

Rue de l'ancienne Gendarmerie
Tibnine
Liban
Tél./Fax : (+961) 7 325 278

www.emdh.org